

FACE À LA HAUSSE DE L'INFLATION, RÉCLAMONS NOTRE DÛ !

Selon une estimation définitive de l'Insee publiée le mercredi 13 mai, l'inflation a augmenté de 2,2 % sur un an au mois d'avril.

Cette hausse de plus de 2 % conduit à augmenter mécaniquement le SMIC au 1^{er} juin, mais le Ministre du travail a prévenu, ce sera sans coup de pouce supplémentaire.

Dans la fonction publique la situation devient intenable.

Alors qu'un groupe de travail autour des rémunérations s'est tenu le 19 mai, réunissant l'administration et les organisations syndicales de la fonction publique, pas un mot n'a été prononcé sur les conséquences de la hausse du SMIC sur les rémunérations des agents publics.

Si elle est confirmée, près d'un million de fonctionnaires devrait percevoir une indemnité différentielle afin de ne pas être rémunérés en dessous du salaire minimum - en janvier 2026, se sont déjà près de 360 000 agentes et agents qui ont vu leur rémunération passer sous le smic horaire.

Selon le collectif *Sens du service public* : **"Le déclassement salarial touche désormais l'ensemble des catégories de la fonction publique"**. Ainsi avec la future hausse du salaire minimum :

- **un agent de catégorie C** ayant 19 ans d'ancienneté dans la fonction publique ne gagnera, en moyenne, que 38 € bruts mensuels de plus que le Smic.
- **Pour un cadre B** avec 6 ans d'ancienneté, ce sera en moyenne 33 € bruts mensuels de plus que le Smic, contre 128 € en 2023.
- **Même la catégorie A est rattrapée** puisque qu'au 1^{er} échelon, un cadre A ne percevra plus que 77 € bruts de plus que le Smic.

Au tassement des grilles qui réduit à néant l'expérience professionnelle, les compétences acquises et le principe même de carrière, s'ajoute un risque réel de paupérisation des agents publiques, surtout à Paris où la seule rémunération d'un fonctionnaire ne lui permet plus de se loger dignement.

Au Ministère des Finances, ce risque de paupérisation est d'autant plus important que notre action sociale est attaquée de toutes parts, que ce soit pour la restauration ou le logement.

Les salaires réels dans le secteur public sont toujours inférieurs à ceux du secteur privé à volume de travail égal. Les quelques mesures de ré-équilibrage de ces dernières années n'ont relevé que du saupoudrage.

Désormais, les agent-es au sommet de leur grille ou victimes du tassement des grilles en début de carrière ne bénéficient plus de la garantie de pouvoir d'achat (GIPA) qui leur permettait de ne pas voir leur salaire réel baisser graduellement.

Pour cause de crise sanitaire, de guerre ou autres raisons austéritaires, il est demandé tous les ans de faire des efforts

et d'accepter, sans sourciller, un énième gel du point d'indice au nom de l'effort collectif.

Depuis des années, l'ajustement budgétaire se fait au détriment des agentes et agents publics, dont les salaires stagnent tandis que le coût de la vie augmente.

Solidaires Finances Publiques le rappelle : l'argent doit être cherché là où il est : dans la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, dans la conditionnalité des aides aux entreprises, dans une fiscalité plus juste, dans la remise en cause d'un certain nombre de dépenses fiscales ; Pas dans les poches des agent-es.

Solidaires Finances Publiques revendique une revalorisation indemnitaire générale qui prenne en compte la technicité de toutes et tous. *C'est ce que nous avons obtenu pour l'ACF technicité lors de la négociation de 2024.*

☞ **Au niveau DGFIP** : Solidaires Finances Publiques revendique ainsi une augmentation de la valeur du point d'ACF ;

☞ **Au niveau ministériel** : Solidaires Finances porte une augmentation de l'IMT à 200 euros bruts mensuels ;

☞ **Au niveau fonction publique** : Solidaires revendique une augmentation de la valeur du point d'indice et 85 points pour toutes et tous, immédiatement, afin de résorber à minima les pertes de pouvoir d'achat subies ces dernières années.